

# AVIS DE COURSE

TYPE 2025-2028

Dériveurs – Quillards – Catamarans

Version mise à jour en mars 2025

*Nom de la compétition :* **Régate de Ligue D1 et D2 Voile Légère**

**Division 2 : Optimist / Catamarans**

**Division 1 : Dériveurs / Catamarans en interséries**

*Autorité Organisatrice :* **Club Nautique Bastiais (2B001)**

*Grade :* **5A**

*Dates :* **dimanche 23 novembre 2025**

*Lieu :* **Plage de Tombulu Biancu à Furiani**

**Groupe WhatsApp :** <https://chat.whatsapp.com/FHnDknQRQDI6bCQkmf3A7N>

**Préambule** La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.  
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## **Prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

## **1 REGLES**

La compétition est régie par

- 1.1** - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3** - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile
- 1.4** - Les Règles d'Équipement des Voiliers (REV)
- Le règlement du Championnat de Ligue Division 1 pour les épreuves de Division 1.
- 1.6** Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse par la voix.

## **2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

- 2.1** Les IC seront disponibles après **17h00** le **22/11/2025** à l'adresse Web suivante : <https://www.clubnautiquebastiais.com/competitions>. Elles seront également disponibles sur le groupe WhatsApp de la régata et en version papier sur demande au moment de la confirmation des inscriptions.

2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale.

### 3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse [à l'adresse Web suivante : https://www.clubnautiquebastiais.com/compétitions](https://www.clubnautiquebastiais.com/compétitions). Les informations seront également diffusées sur le [groupe WhatsApp](#) mentionné ci-dessus. L'absence de publication sur le groupe WhatsApp ou le non-fonctionnement de ce service ne peuvent donner lieu à une réclamation, demande de réparation ou demande de réouverture d'une instruction de la part des concurrents.

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

*Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.*

4.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux des classes suivantes :

**Pour la Division 2 :**

- **Optimist Ecole**
- **Catamarans Hobie Cat 15**

**Pour la Division 1 :**

- **Dériveurs solitaires, équipages**
- **Catamarans de sport de 13 pieds et plus**

**Dans la mesure de ses possibilités, le CNB pourra proposer du matériel aux concurrents.**

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
- Pour chaque concurrent mineur, être en possession :
- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide
  - ou
  - d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.
- 4.2.2 Pour le bateau :
- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles **DOIVENT** s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis par e-mail à [cnbastiais@gmail.com](mailto:cnbastiais@gmail.com) ou en version papier avant le **dimanche 23 novembre 2025 à 10h00**.

4.4 Les bateaux **DOIVENT** se pré-inscrire **via leur Club** par email pour le **mercredi 19 novembre 2025** à l'adresse : [cnbastiais@gmail.com](mailto:cnbastiais@gmail.com)

4.5 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5 DROITS A PAYER

### 5.1 Les droits sont les suivants :

| Catégorie                 | Montant d'inscription  |
|---------------------------|------------------------|
| <i>Moins de 18 ans</i>    | <i>10 € / équipier</i> |
| <i>A partir de 18 ans</i> | <i>15 € / équipier</i> |

### 5.2 Autres frais : **sans objet.**

### 5.3 Remboursement : En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'autorité organisatrice qui pourra exiger un certificat médical. L'AO se réserve le droit de conserver une partie pour les frais administratifs.

## 6 PUBLICITE

### 6.1 [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

## 8 PROGRAMME

### 8.1 Confirmation d'inscription & Briefing :

| Date                             | Horaires                 | Objet :                       |
|----------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| <b>Dimanche 23 novembre 2025</b> | <b>De 9h00 à 10h00</b>   | Confirmation des inscriptions |
| <b>Dimanche 23 novembre 2025</b> | <b>A partir de 10h30</b> | Briefing                      |

### 8.3 Jours de course :

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Date                     | <i>Toutes classes</i> |
| <i>Dimanche 23/11/25</i> | Courses à suivre      |

### 8.4 Nombre de courses :

| Classe                         | Nombre   | Courses par jour | Maximum par jour |
|--------------------------------|----------|------------------|------------------|
| <i>Optimist D2</i>             | <b>6</b> | <b>6</b>         | <b>6</b>         |
| <i>Catamarans D2</i>           | <b>7</b> | <b>7</b>         | <b>7</b>         |
| <i>Dériveurs inter-séries</i>  | <b>7</b> | <b>7</b>         | <b>7</b>         |
| <i>Catamarans inter-séries</i> | <b>7</b> | <b>7</b>         | <b>7</b>         |

Pour la Division 2, en fonction du nombre de concurrents inscrits, les courses pourront se dérouler par POULE.

Le tableau des courses et la répartition des poules seront alors communiqués au briefing.

- 8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à **11h30**
- 8.6 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après : **sans objet.**
- 9 CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT**
- 9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.
- 9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.
- 9.4 L'équipement suivant peut être contrôlé : **Matériel de sécurité**
- 9.5 [DP] Les bateaux doivent respecter la RCV 78.1 75 minutes avant le premier signal d'avertissement et jusqu'à la fin de toutes les courses.
- 11 LIEU**
- 11.1 Le site d'accueil de la régata est situé à la cabane du CNB, Plage du Tombulu Biancu (proche centre IGESA La Marana) 20600 FURIANI.
- 11.2 L'emplacement des zones de course se situe dans un rayon de 0,8 M de la cabane du CNB.
- 12 LES PARCOURS**
- Les parcours seront de **type construit** (Banane, Triangle ou Trapèze) **avec départ au travers pour la Division 2** et **départ au près pour la Division 1**. Ils seront communiqués avec les Instructions de Course et affichés sur le site de l'épreuve.
- 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
- Pour **toutes les classes** la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 14 CLASSEMENT**
- 14.1 Le système de classement sera conforme à l'Annexe A des RCV.
- 14.2 **UNE** course validée est nécessaire pour valider la compétition.
- 14.3
- a) Quand moins de **TROIS** courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
  - b) Quand de **TROIS** à **SIX** courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
  - c) Quand **SEPT** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**
- 15.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
  - Une VHF
  - Un couteau
  - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
  - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
  - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
- Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones
- 16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS**
- [DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.
- 17 EMPLACEMENT**

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le parc à bateaux

## 18 PROTECTION DES DONNÉES

**18.1 Droit à l'image et à l'apparence :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**18.2 Utilisation des données personnelles des participants :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 19

### ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 20

### PRIX

Les prix pourront être distribués comme suit :

- Aux trois premiers de chaque série
- Aux trois premiers de chaque catégorie d'âge à partir de 5 concurrents
- Aux premiers de chaque catégorie d'âge si moins de 5 concurrents
- Aux trois premières féminines de chaque classe à partir de 5 concurrentes
- Aux premières féminines de chaque classe si moins de 5 concurrentes
- Au premier Club

## 21

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Club Nautique Bastiais – Frédéric Simonnet – 06 11 83 09 14 – [cnbastiais@gmail.com](mailto:cnbastiais@gmail.com)

*En espérant vous voir nombreux sur l'eau !!!*